



COMPTE RENDU
DU CONSEIL DU GOUVERNEMENT DU 3 KAADA 1436 (19 AOÛT 2015)


*

Le conseil du gouvernement a approuvé les projets de décrets et la convention internationale suivants :

 **Projets de décrets :**

1. **Projet de décret n° 2-14-727** modifiant le décret n° 2-01-2689 du 8 rabii II 1423 (20 juin 2002) fixant les conditions requises pour effectuer, à titre exceptionnel, les opérations de contrôle vétérinaire aux postes frontières pendant les jours fériés et en dehors des heures légales d'ouverture de l'administration des douanes.
2. **Projet de décret n° 2-14-728** modifiant et complétant le décret n° 2-01-2690 du 8 rabii II 1423 (20 juin 2002) fixant les conditions requises pour effectuer, à titre exceptionnel, les opérations de contrôle et de traitement phytosanitaire des végétaux aux postes frontières pendant les jours fériés et en dehors des heures légales d'ouverture de l'administration des douanes.
3. **Projet de décret n° 2-15-259** portant création du comité national et des comités locaux de la facilitation du transport aérien.
4. **Projet de décret n° 2-15-657** portant application de loi n° 116-12 relative au régime de l'assurance-maladie obligatoire de base pour les étudiants.

 **Convention internationale :**

-  **Convention** tendant à éviter la double imposition et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu entre le Royaume du Maroc et la République de Guinée-Bissau, faite à Bissau le 28 mai 2015.
 - **Projet de loi n° 53-15** portant approbation de la convention mentionnée ci-dessus.